

Etaient présents :

Pour les parents d'élèves élus,

Mmes Clémenti, David Vuilleumier, Farasse, Hajaji, Hullot, Lannou, Prestail, Rol Malherbe, et Wojciekowski,

Pour l'équipe enseignante,

Mmes Brenellière, Crueize, Dromacque, Guedez, Hergaut, Lhez, Massault, Singler et Vieuille et MM. Pacheco et Sérandour

Excusées :

Pour les parents d'élèves élus, M. Heme de Lacotte *Pour l'équipe enseignante,* Mme Battavoine

Pour la municipalité, Mmes Cardoso et Lanlo

1. Point sur les travaux prévus cet été dans l'école et sur le fonctionnement des activités périscolaires à la Rentrée

- **Travaux :** réparation du bardage en bois / réparation du portail et du brise-vue (devis en cours)

Réponse de Mme Lanlo : Les « gros travaux » devant se réaliser sur plusieurs étés démarreront à compter de l'été 2023 une fois les travaux de Brossolette terminés (bascule de l'ALSH Eté) // En fonction du diagnostic définitif, un planning sera alors établi fin 2022 / début 2023.

Qu'est-il prévu pour le bureau de la gardienne ?

Réponse de Mme Lanlo : Il est prévu l'installation d'une paroi en plexiglas afin de couper les courants d'air par rapport à la porte d'entrée

Qu'est-il prévu pour la formation des animateurs suite à la réorganisation ?

Réponse de Mme Lanlo : Passage pour les animateurs à des contrats CDI et CDD de 35h (tous les temps) de 27h (tous les temps sauf vacances) de 7h (le temps du midi). Ces contrats ont été établis après concertation individuelle afin de prendre en compte chaque situation. Les animateurs qui sont en CDI sont des animateurs qui ont plus de 6 ans au sein de la collectivité. Le temps de travail, notamment pour les 35 et 27h a été établi pour prendre en compte chaque semaine 4 heures, hors présence enfants & hors vacances scolaires, pour formation / préparation projet et travail au sein des écoles en lien avec les directions. Cette nouvelle organisation est en complète cohérence avec le PEL qui sera présenté le 23 juin au Potager du Dauphin.

Le directeur et des parents d'élèves élus participeront à cette réunion. La LIPE est en attente du détail des travaux prévus.

2. Prévisions d'effectifs à la rentrée 2022

Le conseil d'école remercie les enseignants qui quittent l'école à la fin de cette année scolaire

: Mmes BRENELLIERE, CRUEIZE, LHEZ et SINGLER, ainsi que M. PACHECO.

Le directeur rend hommage et remercie pour leur investissement les parents d'élèves élus au conseil d'école qui quittent l'établissement : Mmes LABROUSSE et DAVID VUILLEMIER.

Mme Rol Malherbe remercie l'équipe enseignante au nom de tous les parents.

À ce jour, l'école devrait compter à la rentrée 54 CP + 55 CE1 + 59 CE2 + 54 CM1 + 42 CM2 soit 264 élèves qui se répartiront en 10 classes. C'est un effectif stable par rapport à cette année. La structure n'est pas encore totalement arrêtée. Elle dépendra des éventuelles arrivées dans l'école.

3. Compte-rendu du conseil des délégués consacré au temps de la restauration scolaire

Le 3ème conseil d'élèves s'est réuni le vendredi 17 juin et avait pour thème *Bilan et perspectives pour la cantine : menus et organisation ?*

Globalement, les élèves sont déçus par le manque de variété des repas et la qualité de certaines composantes des menus (en particulier les fruits qui ne sont pas mûrs).

Il souhaite plus de souplesse dans l'organisation : rotation dans l'ordre des classes, retour du Petite faim Grande faim, plus d'animateurs pour proposer des jeux et des activités.

Un compte-rendu en annexe permet de lire l'intégralité du bilan et des propositions.

Les parents d'élèves élus ayant testé la cantine, Mmes Doyharcabal et Prestail, en font un rapide compte-rendu : tomates baignant dans la sauce, semoule et omelette sèches, haricots verts bien cuisinés, dessert lacté. Qualité gustative assez faible. Peu de personnel de service. SOGERES a du mal à fidéliser son personnel et à recruter.

4. Point par l'équipe enseignante sur les projets pédagogiques de fin d'année

- *Piscine question de la LIPE :*

. un enfant de CP est gêné de se changer devant les autres dans les vestiaires et garde son maillot mouillé après la séance. Que pourrait-il être mis en place pour éviter cela ? Parler des vestiaires collectifs avant, fournir une cape à son enfant.

. Nous attirons l'attention de la mairie sur le fait qu'un maître-nageur serait un peu brutal verbalement avec les enfants (remonté par des enfants et par des parents accompagnateurs), ce qui mettrait d'autant plus en difficulté les enfants qui ne sont pas à l'aise dans l'eau.

Réponse de Mme Lanlo :

Suite aux différentes alertes par rapport au positionnement verbal d'un maître-nageur, un rappel a été fait à l'ensemble des équipes par ma collègue Francine LUCCHINI sur les bonnes postures à avoir vis-à-vis des enfants.

- *Bibliothèque : quel est son fonctionnement actuel ?*

Depuis la fin du contrat aidé de Sylvie Brenez, assistante du directeur, qui gérait entre autres les emprunts de livres, la bibliothèque n'est plus utilisée. Si des parents d'élèves souhaitent nous aider, ils pourraient proposer pourquoi pas des lectures sur le temps du midi ou les mercredis ?

Le « silence on lit » et le quart d'heure de lecture quotidien dans les classes devraient perdurer. Il est important que les élèves respectent les livres prêtés.

- *Harcèlement : quelles actions de sensibilisation sont mises en place au sein de l'école ?*

Depuis la Rentrée 2021, l'école Maritain Renan a intégré le programme PHARE. C'est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles élémentaires et des collèges. Il mobilise l'ensemble de la communauté éducative autour de la problématique du harcèlement et de l'intervention sur les situations de harcèlement.

Notre établissement fait partie des 2 297 collèges et 9 002 écoles élémentaires engagés dans pHARe. Cela représente environ 40 % des collèges publics et 30 % des écoles élémentaires publiques.

L'intégration dans le programme pHARe sera obligatoire pour toutes les écoles élémentaires et tous les collèges publics dès septembre 2022.

10 heures d'apprentissage consacrées à la prévention du harcèlement sont organisées chaque année pour les élèves du CP au CM2 avec quelques événements particuliers dans l'année comme le 8 novembre la journée nationale de lutte contre le harcèlement (création d'une affiche en CPA sur les mots autour du harcèlement) et le *Safer Internet Day* le 8 février (ces dernières années, nous avons eu en effet au sein de l'école des situations de cyber-harcèlement).

- *Les projets pédagogiques de fin d'année des différentes classes*

En CPA et CPB

Accueil par les CP des GS des écoles maternelles Desvergnés et La Fontaine les 1er et 4 juillet.

Interventions en classe de Florence Battut et visite le 4 juillet du jardin d'Amélie.

En CE1A
Sortie de fin d'année au musée d'art et d'histoire le 05 juillet.

En CE1B
Visite le 4 juillet du jardin d'Amélie.

En CE2A , intervention en classe de Florence Battut

En CE2B, intervention en classe de Florence Battut et visite le 4 juillet du jardin d'Amélie.

En CM1A, sorties au musée Rodin, à la faculté des sciences d'Orsay, à l'Observatoire de Meudon et aux châteaux de Blandy les Tours et Fontainebleau.

En CP/CM1 et CM2A

Prix reçus au Cube d'Issy les Moulineaux.

Création d'un livre numérique qui marque l'aboutissement du projet avec le musée de la céramique de Sèvres.

Sortie au musée de la carte à jouer le 30 juin.

En CM2B sorties à l'Observatoire de Meudon et au Musée de carte à jouer d'Issy les Moulineaux.
Suite du projet sculpture avec le musée d'art et d'histoire.

Visite du collège Bel Air par les CM2A et CM2B le lundi 27 juin après-midi.

Le directeur informe le conseil d'école que, dans le respect du protocole sanitaire, des spectacles de fin d'année réunissant plusieurs classes seront organisés fin juin aux dates suivantes :

Le lundi 27 juin de 18h45 à 20h pour les CE1A, CE1B, CE2A et CE2B.

Le mardi 28 juin de 18h45 à 20h pour les CM1A et de 20h à 21h15 pour les CM2B

Le jeudi 30 juin de 18h45 à 20h pour les CPA et les CPB.

Le spectacle des CP/CM1 et CM2A a eu lieu le vendredi 20 mai au théâtre des sources de Fontenay aux roses.

Madame Rol Malherbe remercie, au nom de l'ensemble des parents, les enseignants pour l'ensemble de ces spectacles.

5. Projets des parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2022/2023

- Calendrier des dates importantes 2022-2023 :

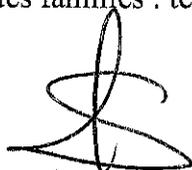
La LIPE souhaiterait élaborer un calendrier pour l'année scolaire qui serait donné aux familles en début d'année, en partenariat avec l'équipe pédagogique et l'équipe périscolaire. Il s'agirait de s'accorder en début d'année sur quelques événements communs du type foulée meudonnaise, carnaval, fête d'école...

- Newsletter Maritain :

Une maman propose un projet de Newsletter de l'école écrite par les enfants et pour les enfants et leurs familles, sur la vie de l'école. Ce projet serait à mettre en place avec une classe. Si une ou un enseignant est intéressé, la LIPE donnera les coordonnées de la maman, qui s'occuperait alors de la mise en page et du mode de diffusion.

Un ENT (espace numérique de travail) devrait être proposé par la ville au cours d'année scolaire à venir. La communication de l'école avec les familles passera peu à peu par ce canal.

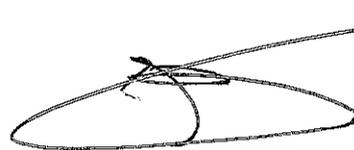
Fête des familles : temps de convivialité le 1^{er} juillet organisé par les parents d'élèves élus.



M. Sérandour
Directeur de l'école



Mme Rol Malherbe
Parents d'élèves LIPE



Mme Brenellière
Enseignante